

Ce Résumé des Obligations est une traduction du Résumé des Obligations annexé aux Conditions Finales pour l'émission d'Obligations de USD 50.000.000 à 3,125 pour cent dues le 22 mars 2023 (devant être regroupées et former une seule série avec les obligations existantes USD 550.000.000 3,125 pour cent dues le 22 mars 2023 émises le 22 mars 2018) par Nestlé Holdings, Inc. présentées sous la seule responsabilité des personnes responsables pour les Conditions Finales.

## RÉSUMÉ DES OBLIGATIONS

Les résumés se composent d'obligations de communication appelées « Éléments ». Ces Éléments sont numérotés aux Sections allant de A à E (A.1 à E.7). Le présent Résumé contient tous les Éléments nécessaires qui doivent être inclus dans un résumé pour les Obligations, l'Émetteur et le Garant. Vu que certains Éléments ne sont pas nécessaires, il peut y avoir des manques dans la numérotation des Éléments. Même s'il peut être nécessaire d'insérer un Éléments dans le Résumé du fait du type des titres, l'Émetteur et du garant, il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être donnée au sujet de cet Éléments. Dans ce cas, une brève description de l'Éléments est incluse dans le Résumé avec la mention « Sans objet ».

### Section A - Introduction et avertissements

Éléments	Titre	
A.1	Avertissement	<p>Le présent Résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus et aux Conditions Finales applicables. Toute décision d'investir dans les Obligations devra tenir compte du Prospectus dans son ensemble, y compris les documents inclus pour référence et les Conditions Finales applicables. Lorsqu'une plainte relative à des informations contenues dans le Prospectus et les Conditions Finales applicables est portée devant un Tribunal dans un État Membre de l'Espace Économique Européen, le plaignant peut, conformément à la législation nationale de l'État Membre dans lequel la plainte est déposée, être contraint d'assumer les frais de traduction du Prospectus et des Conditions Finales applicables avant que les procédures judiciaires ne soient lancées. Aucune responsabilité civile n'incombera à l'Émetteur ni au Garant dans un tel État Membre uniquement sur la base du présent Résumé, y compris une de ses traductions, sauf si elle est trompeuse, inexacte ou incohérente lorsqu'elle est lue avec les autres parties du Prospectus de Base de l'Émetteur et des Conditions Finales applicables ou qu'elle ne fournit pas, lorsqu'elle est lue avec les autres parties du Prospectus de Base de l'Émetteur et des Conditions Finales applicables, les informations clés (telles que définies dans l'Article 2.1(s) de la Directive relative aux Prospectus 2003/71/CE, telle que modifiée, y compris par la Directive 2010/73/UE) afin d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans les Obligations.</p>
A.2	Autorisation d'utilisation du Prospectus de Base de l'Émetteur	<p>Certaines Tranches des Obligations d'un montant de moins de 100.000 € (ou son équivalent dans une autre devise) peuvent être proposées dans des circonstances dans lesquelles il n'y a pas d'exemption à l'obligation conformément à la Directive relative aux Prospectus de publier un prospectus. Cette offre est appelée « Offre Publique ».</p> <p><i>Consentement</i> : Sous réserve des conditions reprises ci-dessous, l'Émetteur autorise l'utilisation de son Prospectus de Base (à savoir: toutes les informations contenues dans le Prospectus, sauf les informations contenues dans le Prospectus relatives à Nestlé Finance International Ltd) en lien avec une Offre Publique des Obligations:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) l'autorisation n'est valide que pendant la période du 9 avril 2018 au 11 avril 2018 (la « Période d'Offre ») ;</li> <li>(ii) les seuls offrants autorisés à utiliser le Prospectus de Base de l'Émetteur pour effectuer l'Offre Publique des Obligations sont <ul style="list-style-type: none"> <li>(a) The Toronto-Dominion Bank (l'« Opérateur » et un « Offrant Autorisé ») et</li> <li>(b) tout intermédiaire financier qui est autorisé à effectuer ces offres conformément à la Directive 2004/39/CE concernant les Marchés d'Instruments Financiers et qui a été dûment désigné, directement ou indirectement, par l'Émetteur pour effectuer des offres fermes, à condition que cet intermédiaire financier déclare sur son site Internet (I) qu'il a été dûment désigné en tant qu'intermédiaire financier pour proposer les Obligations pendant la Période d'Offre (à condition que cet intermédiaire financier ait été en réalité effectivement désigné), (II) qu'il s'appuie sur le Prospectus de Base de l'Émetteur pour cette Offre Publique avec l'autorisation de l'Émetteur, et (III) sur les conditions liées à cette autorisation (les « Placers » et chacun un « Offrant Autorisé »)</li> </ul> </li> </ul>

Élément	Titre	
		<p>(iii) l'autorisation ne s'étend qu'à l'utilisation du Prospectus de Base de l'Émetteur pour effectuer des Offres Publiques des Obligations en Autriche, Belgique, Allemagne, au Luxembourg et aux Pays-Bas, en plus du Royaume-Uni tel que cela est indiqué au Paragraphe 9 de la Partie B des Conditions Finales applicables ; et</p> <p>(iv) l'autorisation est soumise aux conditions indiquées dans le Paragraphe 9 de la Partie B des Conditions Finales applicables.</p> <p><b>Tout offrant entrant dans le cadre du sous-paragraphe (ii)(b) ci-dessus, qui remplit toutes les autres conditions ci-dessus et souhaite utiliser le Prospectus de Base de l'Émetteur en lien avec une Offre Publique doit, pendant la durée de la Période d'Offre, publier sur son site Internet (i) qu'il a été dûment désigné en tant qu'intermédiaire financier pour proposer les Obligations pendant la Période d'Offre (à condition que cet intermédiaire financier ait été effectivement désigné), (ii) qu'il s'appuie sur le Prospectus de Base de l'Émetteur pour cette Offre Publique avec l'autorisation de l'Émetteur et (iii) sur les conditions jointes à cette autorisation.</b></p> <p>L'Émetteur et le Garant acceptent la responsabilité, dans chaque Etat Membre correspondant où s'applique l'autorisation d'utilisation du Prospectus de Base, du contenu de son Prospectus de Base de l'Émetteur en lien avec un investisseur qui achète des Obligations lors d'une Offre Publique effectuée par une personne (un « offrant ») à qui l'Émetteur a donné l'autorisation d'utiliser le Prospectus de Base dans ce but conformément aux paragraphes précédents, à condition que les conditions de cette autorisation soient respectées par l'offrant correspondant.</p> <p><b>UN INVESTISSEUR QUI A L'INTENTION D'ACHETER OU QUI ACHÈTE DES OBLIGATIONS LORS D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'UN OFFRANT AUTORISÉ, LE FERA, ET LES OFFRES ET VENTES DE CES OBLIGATIONS À UN INVESTISSEUR PAR CET OFFRANT AUTORISÉ SERONT EFFECTUÉES CONFORMÉMENT AUX CONDITIONS ET AUTRES ACCORDS EN PLACE ENTRE CET OFFRANT AUTORISÉ ET CET INVESTISSEUR, Y COMPRIS EN CE QUI CONCERNE LE PRIX, LES ATTRIBUTIONS, LES FRAIS ET LES ACCORDS DE RÈGLEMENT. L'ÉMETTEUR NE SERA PAS PARTIE À CES CONDITIONS ET ACCORDS AVEC CES INVESTISSEURS EN LIEN AVEC L'OFFRE PUBLIQUE OU LA VENTE DES OBLIGATIONS CONCERNÉES ET, PAR CONSÉQUENT, LE PROSPECTUS DE BASE DE L'ÉMETTEUR ET LES CONDITIONS FINALES APPLICABLES NE CONTIENDRONT PAS CES INFORMATIONS. L'INVESTISSEUR DOIT RECHERCHER AUPRÈS DE L'OFFRANT AUTORISÉ CORRESPONDANT AU MOMENT DE CETTE OFFRE LA DISPONIBILITÉ DE CES INFORMATIONS ET L'OFFRANT AUTORISÉ SERA RESPONSABLE DE CES INFORMATIONS. NI L'ÉMETTEUR, NI LE GARANT NI AUCUN AUTRE OPÉRATEUR (SAUF LORSQUE CET OPÉRATEUR EST L'OFFRANT AUTORISÉ CORRESPONDANT) N'ASSUME DE RESPONSABILITÉ OU N'EST ENGAGÉ À L'ÉGARD D'UN INVESTISSEUR EN CE QUI CONCERNE CES INFORMATIONS.</b></p>

#### Section B - Émetteur et Garant

Élément	Titre	
B.1	Nom officiel et commercial de l'Émetteur	Nestlé Holdings, Inc. (« NHI » ou l'« Émetteur »)
B.2	Domiciliation/ forme juridique/ législation/pays de constitution	NHI est une société à durée illimitée, constituée et domiciliée au Delaware, aux États-Unis conformément aux lois de l'État du Delaware.
B.4b	Informations sur la tendance	Le contexte commercial mondial est resté un défi en 2017 et continuera à représenter un défi en 2018. Le Groupe Nestlé est bien positionné avec des marques fortes, de bonne qualité, qui sont appréciées des consommateurs mais n'importe quelle évolution négative de l'économie mondiale pourrait avoir un impact sur la demande des consommateurs.
B.5	Description du Groupe	NHI est une filiale entièrement détenue (indirectement) par Nestlé S.A. (le « Garant »). Le Garant est l'ultime société de holding du groupe de sociétés Nestlé (le « Groupe Nestlé » ou le « Groupe »).
B.9	Prévision ou estimation de bénéfice	Sans objet ; il n'y a aucune prévision ni estimation de bénéfice dans le Prospectus de Base de l'Émetteur.

Élément	Titre		
<b>B.10</b>	<b>Réserves dans le rapport d'audit</b>	Sans objet ; il n'y a de réserve dans aucun des rapports d'audit relatifs aux informations financières historiques de NHI au début des et pour les douze mois clôturant au 31 décembre 2017 et 2016 respectivement.	
<b>B.12</b>	<b>Informations financières essentielles historiques sélectionnées</b>		
	<b>NHI :</b>		
	Les informations financières indiquées ci-dessous ont été extraites sans ajustement important des états financiers consolidés audités dans le Rapport Financier Annuel de NHI pour l'exercice financier se clôturant au 31 décembre 2017, préparés conformément aux Normes internationales d'informations financières telles qu'elles ont été publiées par le Conseil International des Normes Comptables.		
	<b>Bilans consolidés</b>		
	<b>Au 31 décembre 2017 et 2016</b>		
	<b>(en milliers de dollars américains, sauf la valeur nominale du capital social et les actions)</b>		
		<b>31 décembre</b>	
		<b>2017</b>	
		<b>31 décembre</b>	
		<b>2016</b>	
	<b>Actifs</b>		
	Actifs courants :		
	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	45.903	430.712
	Investissements à court terme .....	54.601	42.475
	Opérations et autres créances, net .....	12.095.341	8.330.288
	Inventaire, net .....	1.674.582	1.591.315
	Actifs dérivés .....	123.258	92.074
	Actifs détenus pour être vendus .....	390.016	-
	Règlements anticipés.....	79.766	85.843
	<b>Total des actifs courants .....</b>	<b>14.463.467</b>	<b>10.572.707</b>
	Actifs non courants :		
	Biens, usine et équipement, net.....	5.334.907	5.329.648
	Préfinancement des régimes de prévoyance .....	238.574	178.183
	Investissements dans des joint ventures et sociétés associées .....	50.066	8.621
	Actifs d'impôt différés .....	570.802	918.928
	Actifs financiers .....	4.698.666	4.226.938
	Écart d'acquisition .....	16.167.268	17.097.741
	Immobilisations incorporelles .....	1.348.836	1.188.159
	<b>Total des actifs non courants.....</b>	<b>28.409.119</b>	<b>28.948.218</b>
	<b>Total des actifs.....</b>	<b>42.872.586</b>	<b>39.520.925</b>
	<b>Passifs et capitaux propres</b>		
	Passifs courants :		
	Opérations et autres dettes .....	2.058.669	1.837.626
	Passifs financiers.....	6.003.430	6.009.843
	Réserves.....	202.029	115.012
	Passifs dérivés.....	349.162	873.081
	Passif d'impôt sur les revenus actuel .....	25.245	83.628
	Charges à payer.....	1.583.260	1.538.798
	<b>Total des passifs courants.....</b>	<b>10.221.795</b>	<b>10.457.988</b>
	Passifs non courants :		
	Passifs financiers.....	8.756.665	6.254.350
	Engagements au titre de prestations dues au personnel.....	1.805.925	1.785.210
	Passifs d'impôt différés.....	1.593.303	2.322.198
	Réserves.....	112.248	98.640
	Autres passifs accumulés .....	2.304.969	2.223.484
	<b>Total des passifs non courants .....</b>	<b>14.573.110</b>	<b>12.683.882</b>
	<b>Total des passifs.....</b>	<b>24.794.905</b>	<b>23.141.870</b>
	<b>Capitaux propres :</b>		
	Capital social d'une valeur nominale de 100\$ Autorisé, émis et en circulation, 1 000 actions .....	100	100
	Capital versé supplémentaire .....	5.624.297	5.624.297
	Autres réserves de capitaux propres .....	(1.074.886)	(1.010.767)
	Revenus accumulés .....	13.528.170	11.765.425
	<b>Total des capitaux propres .....</b>	<b>18.077.681</b>	<b>16.379.055</b>
	<b>Total des passifs et capitaux propres.....</b>	<b>42.872.586</b>	<b>39.520.925</b>

Élément	Titre	
	<b>Déclarations de revenus consolidées</b> <b>Pour les exercices se clôturant au 31 décembre 2017 et 2016</b> <b>(en milliers de dollars américains)</b>	
		<b>31 décembre</b> <b>2017</b>
		<b>31 décembre</b> <b>2016</b>
	Ventes .....	21.975.415
	Coût des marchandises vendues.....	(11.988.149)
	Frais de distribution .....	(2.035.228)
	Frais de marketing, généraux et administratifs .....	(3.531.336)
	Royalties versées à des sociétés affiliées .....	(1.196.124)
	Autres dépenses nettes d'exploitation.....	(219.398)
	<b>Bénéfice d'exploitation des opérations .....</b>	<b>3.005.180</b>
	Autres dépenses nettes d'exploitation.....	(921.122)
	<b>Bénéfice d'exploitation .....</b>	<b>2.084.058</b>
	Dépenses financières nettes .....	(174.437)
	Quote-part au résultat des sociétés associées et joint ventures.....	1.618
	<b>Revenu des activités poursuivies avant impôts.....</b>	<b>1.911.239</b>
	Dépenses d'impôt .....	(148.494)
	<b>Revenu des activités poursuivies.....</b>	<b>1.762.745</b>
	Revenu des opérations abandonnées, net d'impôt.....	-
	<b>Revenu net .....</b>	<b>1.762.745</b>
	<i>Déclarations d'absence de modification importante ou négative</i>	
	Il n'y a pas eu de modification de la position financière ou d'opération de NHI et ses filiales consolidées (considérées comme un tout) depuis le 31 décembre 2017, date des états financiers les plus récemment publiés de NHI et il n'y a pas eu de modification importante des perspectives de NHI depuis le 31 décembre 2017 date des états financiers vérifiés les plus récemment publiés de NHI.	
<b>B.13</b>	<b>Événements ayant un impact sur la solvabilité de l'Émetteur</b>	Sans objet ; il n'y a pas eu d'événement récent particulier à l'Émetteur qui est dans une mesure importante pertinent pour l'évaluation de la solvabilité de l'Émetteur.
<b>B.14</b>	<b>Dépendance d'autres entités du groupe</b>	NHI dépend des résultats de ses filiales directes et indirectes qui exercent principalement des activités de fabrication et de vente de produits alimentaires, boissons et produits d'entretien animalier et polices d'assurance-vie pour les jeunes.
<b>B.15</b>	<b>Activités principales</b>	NHI agit principalement en tant que société de holding pour ses filiales directes et indirectes qui exercent principalement des activités de fabrication et de vente de produits alimentaires, boissons et produits d'entretien animalier et polices d'assurance-vie pour les jeunes. Ces entreprises ont des revenus en provenance de tous les États-Unis.
<b>B.16</b>	<b>Contrôle des actionnaires</b>	L'Émetteur est détenu et contrôlé à hauteur de 100 % (indirectement) par le Garant.
<b>B.17</b>	<b>Notations de crédit</b>	<p>Les obligations à long terme de premier rang de l'Émetteur, qui présentent l'avantage d'une garantie du Garant ont reçu la notation AA- (stable) de S&amp;P Global Ratings, par l'intermédiaire de S&amp;P Global Ratings Italy S.R.L. (« Standard &amp; Poor's ») et Aa2 de Moody's Italia S.R.L. (« Moody's »). Chaque agence Standard &amp; Poor's est établie dans l'Union Européenne et enregistrée conformément à la Réglementation (CE) N° 1060/2009 sur les agences de notation de crédit, telle que modifiée. Voir aussi « <i>Notations de crédit</i> » ci-dessous en ce qui concerne le Garant.</p> <p>Les Obligations qui seront émises ne sont pas notées par Standard &amp; Poor's et Moody's. Une notation de titre n'est pas une recommandation d'acheter, vendre ou détenir des titres et peut faire l'objet d'une suspension, réduction ou retrait à n'importe quel moment de la part de l'agence de notation qui l'a émise.</p>
<b>B.18</b>	<b>Description de la garantie</b>	<p>Le paiement du montant principal et des intérêts sur deux ans en ce qui concerne chaque Obligation est garanti de façon inconditionnelle et irrévocable par le Garant.</p> <p>Chaque Garantie constitue une obligation directe, inconditionnelle, non garantie (soumise aux dispositions négatives de sûreté de la Condition 3) et non subordonnée du Garant et se classera à égalité avec toutes les autres obligations non garanties et non subordonnées présentes et futures en circulation du Garant (autres que des obligations obligatoirement préférées par le droit s'appliquant aux sociétés de façon générale).</p>

Élément	Titre																																																																																																				
<b>B.19</b>	<b>Nom légal et commercial du Garant</b>	Nestlé S.A.																																																																																																			
	<b>Domiciliation/ forme juridique/ législation/pays de constitution</b>	Le Garant est une société à durée illimitée, constituée conformément au Code suisse des obligations et enregistrée dans le Registre commercial suisse du canton de Zug et du canton de Vaud. Le Garant est domicilié en Suisse.																																																																																																			
	<b>Informations sur la tendance</b>	Le contexte commercial mondial est resté un défi en 2017 et continuera à représenter un défi en 2018. Le Groupe Nestlé est bien positionné avec des marques fortes, de bonne qualité, qui sont appréciées des consommateurs mais n'importe quelle évolution négative de l'économie mondiale pourrait avoir un impact sur la demande des consommateurs.																																																																																																			
	<b>Description du Groupe</b>	Le Garant est l'ultime société de holding du Groupe Nestlé.																																																																																																			
	<b>Prévision ou estimation de bénéfice</b>	Sans objet ; il n'y a aucune prévision ni estimation de bénéfice dans le Prospectus de Base de l'Émetteur.																																																																																																			
	<b>Qualifications du rapport d'audit</b>	Sans objet ; il n'y a de réserve dans aucun des rapports d'audit relatifs aux informations financières historiques du Garant au début des et pour les douze mois clôturant au 31 décembre 2017 et 2016 respectivement.																																																																																																			
	<b>Informations financières essentielles historiques sélectionnées du Garant:</b>																																																																																																				
<p>Les informations financières indiquées ci-dessous ont été extraites sans ajustement significatif des états financiers consolidés audités du Garant pour l'exercice financier se clôturant le 31 décembre 2017, préparés conformément aux Normes de Communication Financière Internationale telles qu'elles ont été adoptées par le Conseil des Normes Comptables Internationales.</p>																																																																																																					
<p><b>Bilans consolidés</b>  <b>Au 31 décembre 2017 et 2016</b>  <b>(en millions de francs suisses)</b></p>																																																																																																					
		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 80%;"></th> <th style="text-align: right; border-bottom: 1px solid black;">31 décembre 2017</th> <th style="text-align: right; border-bottom: 1px solid black;">31 décembre 2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Actifs</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Actifs courants</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Trésorerie et équivalents de trésorerie .....</td> <td style="text-align: right;">7.938</td> <td style="text-align: right;">7.990</td> </tr> <tr> <td>Investissements à court terme .....</td> <td style="text-align: right;">655</td> <td style="text-align: right;">1.306</td> </tr> <tr> <td>Inventaire .....</td> <td style="text-align: right;">9.061</td> <td style="text-align: right;">8.401</td> </tr> <tr> <td>Opérations et autres créances.....</td> <td style="text-align: right;">12.422</td> <td style="text-align: right;">12.411</td> </tr> <tr> <td>Règlements anticipés et revenu cumulé .....</td> <td style="text-align: right;">607</td> <td style="text-align: right;">573</td> </tr> <tr> <td>Actifs dérivés.....</td> <td style="text-align: right;">231</td> <td style="text-align: right;">550</td> </tr> <tr> <td>Créances d'impôt courantes.....</td> <td style="text-align: right;">919</td> <td style="text-align: right;">786</td> </tr> <tr> <td>Actifs détenus pour être vendus .....</td> <td style="text-align: right;">357</td> <td style="text-align: right;">25</td> </tr> <tr> <td><b>Total des actifs courants</b> .....</td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;"><b>32.190</b></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;"><b>32.042</b></td> </tr> <tr> <td>Actifs non courants</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Biens, usine et équipement .....</td> <td style="text-align: right;">27.775</td> <td style="text-align: right;">27.554</td> </tr> <tr> <td>Écart d'acquisition.....</td> <td style="text-align: right;">29.748</td> <td style="text-align: right;">33.007</td> </tr> <tr> <td>Immobilisations incorporelles.....</td> <td style="text-align: right;">20.615</td> <td style="text-align: right;">20.397</td> </tr> <tr> <td>Investissements dans des joint ventures et sociétés associées.....</td> <td style="text-align: right;">11.628</td> <td style="text-align: right;">10.709</td> </tr> <tr> <td>Actifs financiers.....</td> <td style="text-align: right;">6.003</td> <td style="text-align: right;">5.719</td> </tr> <tr> <td>Préfinancement des régimes de prévoyance.....</td> <td style="text-align: right;">392</td> <td style="text-align: right;">310</td> </tr> <tr> <td>Créances d'impôt courantes.....</td> <td style="text-align: right;">62</td> <td style="text-align: right;">114</td> </tr> <tr> <td>Actifs d'impôt différés.....</td> <td style="text-align: right;">1.967</td> <td style="text-align: right;">2.049</td> </tr> <tr> <td><b>Total des actifs non courants</b> .....</td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;"><b>98.190</b></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;"><b>99.859</b></td> </tr> <tr> <td><b>Total des actifs</b>.....</td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black; border-bottom: 3px double black;"><b>130.380</b></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black; border-bottom: 3px double black;"><b>131.901</b></td> </tr> <tr> <td><b>Passifs et capitaux propres</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Passifs courants</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dette financière.....</td> <td style="text-align: right;">10.536</td> <td style="text-align: right;">12.118</td> </tr> <tr> <td>Opérations et autres dettes .....</td> <td style="text-align: right;">18.872</td> <td style="text-align: right;">18.629</td> </tr> <tr> <td>Revenus cumulés et différés .....</td> <td style="text-align: right;">4.094</td> <td style="text-align: right;">3.855</td> </tr> <tr> <td>Réserves.....</td> <td style="text-align: right;">863</td> <td style="text-align: right;">620</td> </tr> <tr> <td>Passifs dérivés.....</td> <td style="text-align: right;">507</td> <td style="text-align: right;">1.068</td> </tr> <tr> <td>Passifs d'impôt sur le revenu exigibles.....</td> <td style="text-align: right;">1.170</td> <td style="text-align: right;">1.221</td> </tr> <tr> <td>Passifs directement associés aux actifs détenus pour être vendus.....</td> <td style="text-align: right;">12</td> <td style="text-align: right;">6</td> </tr> <tr> <td><b>Total des passifs courants</b>.....</td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black; border-bottom: 3px double black;"><b>36.054</b></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black; border-bottom: 3px double black;"><b>37.517</b></td> </tr> </tbody> </table>		31 décembre 2017	31 décembre 2016	<b>Actifs</b>			Actifs courants			Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	7.938	7.990	Investissements à court terme .....	655	1.306	Inventaire .....	9.061	8.401	Opérations et autres créances.....	12.422	12.411	Règlements anticipés et revenu cumulé .....	607	573	Actifs dérivés.....	231	550	Créances d'impôt courantes.....	919	786	Actifs détenus pour être vendus .....	357	25	<b>Total des actifs courants</b> .....	<b>32.190</b>	<b>32.042</b>	Actifs non courants			Biens, usine et équipement .....	27.775	27.554	Écart d'acquisition.....	29.748	33.007	Immobilisations incorporelles.....	20.615	20.397	Investissements dans des joint ventures et sociétés associées.....	11.628	10.709	Actifs financiers.....	6.003	5.719	Préfinancement des régimes de prévoyance.....	392	310	Créances d'impôt courantes.....	62	114	Actifs d'impôt différés.....	1.967	2.049	<b>Total des actifs non courants</b> .....	<b>98.190</b>	<b>99.859</b>	<b>Total des actifs</b> .....	<b>130.380</b>	<b>131.901</b>	<b>Passifs et capitaux propres</b>			Passifs courants			Dette financière.....	10.536	12.118	Opérations et autres dettes .....	18.872	18.629	Revenus cumulés et différés .....	4.094	3.855	Réserves.....	863	620	Passifs dérivés.....	507	1.068	Passifs d'impôt sur le revenu exigibles.....	1.170	1.221	Passifs directement associés aux actifs détenus pour être vendus.....	12	6	<b>Total des passifs courants</b> .....	<b>36.054</b>	<b>37.517</b>
	31 décembre 2017	31 décembre 2016																																																																																																			
<b>Actifs</b>																																																																																																					
Actifs courants																																																																																																					
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	7.938	7.990																																																																																																			
Investissements à court terme .....	655	1.306																																																																																																			
Inventaire .....	9.061	8.401																																																																																																			
Opérations et autres créances.....	12.422	12.411																																																																																																			
Règlements anticipés et revenu cumulé .....	607	573																																																																																																			
Actifs dérivés.....	231	550																																																																																																			
Créances d'impôt courantes.....	919	786																																																																																																			
Actifs détenus pour être vendus .....	357	25																																																																																																			
<b>Total des actifs courants</b> .....	<b>32.190</b>	<b>32.042</b>																																																																																																			
Actifs non courants																																																																																																					
Biens, usine et équipement .....	27.775	27.554																																																																																																			
Écart d'acquisition.....	29.748	33.007																																																																																																			
Immobilisations incorporelles.....	20.615	20.397																																																																																																			
Investissements dans des joint ventures et sociétés associées.....	11.628	10.709																																																																																																			
Actifs financiers.....	6.003	5.719																																																																																																			
Préfinancement des régimes de prévoyance.....	392	310																																																																																																			
Créances d'impôt courantes.....	62	114																																																																																																			
Actifs d'impôt différés.....	1.967	2.049																																																																																																			
<b>Total des actifs non courants</b> .....	<b>98.190</b>	<b>99.859</b>																																																																																																			
<b>Total des actifs</b> .....	<b>130.380</b>	<b>131.901</b>																																																																																																			
<b>Passifs et capitaux propres</b>																																																																																																					
Passifs courants																																																																																																					
Dette financière.....	10.536	12.118																																																																																																			
Opérations et autres dettes .....	18.872	18.629																																																																																																			
Revenus cumulés et différés .....	4.094	3.855																																																																																																			
Réserves.....	863	620																																																																																																			
Passifs dérivés.....	507	1.068																																																																																																			
Passifs d'impôt sur le revenu exigibles.....	1.170	1.221																																																																																																			
Passifs directement associés aux actifs détenus pour être vendus.....	12	6																																																																																																			
<b>Total des passifs courants</b> .....	<b>36.054</b>	<b>37.517</b>																																																																																																			

Élément	Titre		
<b>Bilans consolidés</b>			
<b>Au 31 décembre 2017 et 2016</b>			
<b>(en millions de francs suisses)</b>			
		<b>31 décembre</b>	<b>31 décembre</b>
		<b>2017</b>	<b>2016</b>
Passifs non courants			
Dette financière.....		15.932	11.091
Engagements au titre de prestations dues au personnel.....		7.111	8.420
Réserves.....		2.445	2.640
Passifs d'impôt différés .....		3.559	3.865
Autres dettes .....		2.502	2.387
<b>Total des passifs non courants .....</b>		<b>31.549</b>	<b>28.403</b>
<b>Total des passifs .....</b>		<b>67.603</b>	<b>65.920</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital-actions .....		311	311
Actions propres.....		(4.537)	(990)
Réserve de conversion .....		(19.433)	(18.799)
Autres réserves.....		989	1.198
Revenus non distribués .....		84.174	82.870
<b>Total des capitaux propres imputables aux actionnaires de la société mère .....</b>		<b>61.504</b>	<b>64.590</b>
Participations ne donnant pas le contrôle.....		1.273	1.391
<b>Total des capitaux propres .....</b>		<b>62.777</b>	<b>65.981</b>
<b>Total des passifs et capitaux propres.....</b>		<b>130.380</b>	<b>131.901</b>
<b>Déclarations de revenus consolidées</b>			
<b>Pour les exercices se clôturant au 31 décembre 2017 et 2016</b>			
<b>(en millions de francs suisses)</b>			
		<b>31 décembre</b>	<b>31 décembre</b>
		<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Ventes .....</b>		<b>89.791</b>	<b>89.469</b>
Autre revenu .....		330	317
Coût des marchandises vendues .....		(44.923)	(44.199)
Frais de distribution.....		(8.205)	(8.059)
Frais administratifs et de marketing.....		(20.540)	(21.485)
Frais de recherche et développement.....		(1.724)	(1.736)
Autre revenu des opérations .....		111	99
Autres dépenses des opérations .....		(1.607)	(713)
<b>Bénéfice d'exploitation des opérations.....</b>		<b>13.233</b>	<b>13.693</b>
Autre revenu d'exploitation.....		379	354
Autres dépenses d'exploitation.....		(3.500)	(884)
<b>Bénéfice d'exploitation .....</b>		<b>10.112</b>	<b>13.163</b>
Revenu financier.....		152	121
Dépense financière .....		(771)	(758)
<b>Bénéfices avant impôts, sociétés associées et joint venture.....</b>		<b>9.493</b>	<b>12.526</b>
Taxes .....		(2.779)	(4.413)
Revenu des sociétés associées et joint ventures.....		824	770
<b>Bénéfice de l'exercice.....</b>		<b>7.538</b>	<b>8.883</b>
dont imputable à des participations ne donnant pas le contrôle.....		355	352
dont imputable aux actionnaires de la société mère (bénéfice net) .....		7.183	8.531
<b>En pourcentages des ventes</b>			
Bénéfice d'exploitation des opérations.....		14,7%	15,3%
Bénéfice de l'exercice imputable aux actionnaires de la société mère (bénéfice net).....		8,0%	9,5%
<b>Revenus par action (en francs suisses)</b>			
Revenus de base par action.....		2,32	2,76
Revenus dilués par action.....		2,32	2,75
<i>Déclarations d'absence de modification importante ou négative</i>			
Il n'y a pas eu de modification de la position financière ou d'opération du Garant et de ses filiales consolidées (considérées comme un tout) depuis le 31 décembre 2017, date des états financiers du Garant les plus récemment publiés et il n'y a pas eu de modification importante des perspectives du Garant depuis le 31 décembre 2017, date des états financiers vérifiés les plus récemment publiés du Garant.			

Élément	Titre	
	<b>Événements ayant un impact sur la solvabilité du Garant</b>	Sans objet ; il n'y a pas eu d'événement récent particulier au Garant qui est dans une mesure importante pertinent pour l'évaluation de la solvabilité du Garant.
	<b>Dépendance d'autres entités du groupe</b>	Le Garant est la société de holding finale du Groupe Nestlé (y compris NHI). Par conséquent, tous les actifs du Garant sont composés substantiellement de ses participations dans ses filiales. Le Garant dépend par conséquent des résultats de ses filiales directes et indirectes qui exercent des activités de fabrication et de vente d'aliments et de boissons ainsi que des produits liés au secteur de la nutrition, de la santé et du bien-être. Le Garant dépend aussi des résultats de ses filiales dans la mesure où il émet des garanties en ce qui les concerne. Les obligations de paiement en vertu de la Garantie des Obligations du Garant seront structurellement subordonnées à quelque obligation de paiement due par les filiales du Garant envers leurs créanciers.
	<b>Activités principales</b>	Le Garant agit principalement en tant que société de holding du Groupe Nestlé qui fabrique et vend des aliments et des boissons ainsi que des produits liés au secteur de la nutrition, de la santé et du bien-être.
	<b>Contrôle des actionnaires</b>	Le Garant est une société cotée en bourse et ses actions sont cotées à la Bourse Suisse SIX. Conformément aux Statuts du Garant, aucune personne ni entité ne peut (i) être enregistrée (directement ou indirectement par le biais de personnes désignées) avec des droits de vote dépassant les 5 % du capital-actions du Garant tel qu'il est consigné dans le registre du commerce ou (ii) lors des assemblées générales du Garant exercer directement ou indirectement des droits de vote en ce qui concerne ses propres actions ou des actions représentées par procuration, dépassant 5 % du capital-actions du Garant. N'importe quel actionnaire détenant des actions du Garant représentant 3 % ou plus du capital-actions du Garant doit révéler sa participation conformément à la Loi suisse sur l'infrastructure des marchés financiers.
	<b>Notations de crédit</b>	Les Obligations d'emprunt à long terme de premier rang du Garant ont reçu la notation AA- (stable) de Standard & Poor's et Aa2 (stable) de Moody's.  Une notation de titre n'est pas une recommandation d'acheter, vendre ou détenir des titres et peut faire l'objet d'une suspension, réduction ou retrait à n'importe quel moment de la part de l'agence de notation qui l'a émise.

### Section C – Titres

Élément	Titre	
<b>C.1</b>	<b>Description des Obligations/ISIN</b>	Les Obligations sont des Obligations à USD 50.000.000 3,125 pour cent dues le 22 mars 2023 (devant être regroupées et former une seule série avec les obligations existantes USD 550.000.000 3,125 pour cent dues le 22 mars 2023 émises le 22 mars 2018).  Les Obligations ont une Valeur Nominale de USD 2.000 et en multiples entiers de USD 1.000 pour les sommes supérieures à cette valeur.  Numéro International d'Identification des Valeurs Mobilières (ISIN) : XS1796233150.
<b>C.2</b>	<b>Devise</b>	La devise de cette Série d'Obligations est le dollar des États-Unis (« USD »).
<b>C.5</b>	<b>Transférabilité</b>	Il n'y a pas de restriction quant à la libre transférabilité des Obligations.
<b>C.8</b>	<b>Droits liés aux Obligations et rang</b>	Les Obligations émises dans le cadre du Programme reprendront dans leurs conditions générales, entre autres, les matières suivantes :  <b>Statut des Obligations (Notation)</b>  Les Obligations constitueront des obligations directes, inconditionnelles, non garanties (soumises aux dispositions relatives à la sûreté négative de la Condition 3) et non subordonnées de l'Émetteur et se classeront à égalité et proportionnellement sans préférence entre elles avec toutes les autres obligations non garanties et non subordonnées présentes et futures de l'Émetteur en circulation à ce moment-là (autres que des obligations obligatoirement préférées par le droit).

Élément	Titre	
		<p><b>Imposition</b></p> <p>Tous les paiements relatifs aux Obligations seront effectués sans retenue ni déduction de, ou en tenant compte de, taxes ou autres charges imposées par une autorité ou une agence gouvernementale (i) aux États-Unis, et (ii) en Suisse, sauf si cette retenue ou déduction est requise par la loi.</p> <p>Si cette retenue ou déduction est requise, l'Émetteur devra payer des montants supplémentaires pour couvrir les montants ainsi retenus ou déduits, sous réserve de certaines exceptions limitées.</p> <p>Tous les paiements relatifs aux Obligations seront soumis aux déductions ou retenues requises par les dispositions du droit de l'impôt sur le revenu fédéral américain, communément appelée la Loi américaine de conformité de l'impôt sur les comptes étrangers (U.S. Foreign Account Tax Compliance Act - « FATCA ») et tous autres accords intergouvernementaux (et les règles d'exécution y liées) relatifs à la FATCA, et aucun autre montant supplémentaire ne sera payé pour couvrir les montants ainsi retenus ou déduits.</p> <p><b>Sûreté négative</b></p> <p>Les conditions des Obligations contiennent une disposition de sûreté négative qui interdit à l'Émetteur, et au Garant, de créer des sûretés sur ses revenus ou actifs présents ou futurs pour garantir un endettement représenté ou avéré par des obligations, titres ou autres qui sont, ou sont susceptibles d'être cotés sur une bourse reconnue, sous réserve de certaines exceptions indiquées.</p> <p><b>Cas de manquements</b></p> <p>Les conditions des Obligations contiennent, entre autres, les cas de manquements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(a) manquement de l'Émetteur de payer tout montant principal, intérêt ou autre montant relatif aux Obligations, de façon continue pendant une durée indiquée ;</li> <li>(b) non réalisation ou non-respect par l'Émetteur d'une condition ou d'une autre disposition des Obligations (autre que l'engagement de payer le montant principal et les intérêts) de façon continue pendant une durée indiquée ;</li> <li>(c) manquement de payer par l'Émetteur, certaines filiales principales de l'Émetteur, ou par le Garant, certains types d'endettement (sous réserve d'un seuil cumulé de USD 100.000.000) si ce manquement se poursuit au-delà d'une période de grâce applicable ou tout endettement pour de l'argent emprunté sera payable avant sa date d'échéance suite à une accélération de maturité causée par l'apparition d'un manquement, sauf si l'existence de ce manquement est contestée de bonne foi et que des procédures ont été engagées auprès des tribunaux compétents et qu'aucune décision n'a été rendue lors de ces procédures ;</li> <li>(d) des événements relatifs à la liquidation, cessation d'activité, administration, insolvabilité et accords avec les créanciers de l'Émetteur, certaines filiales principales de l'Émetteur, ou du Garant, sous réserve de certaines exceptions ; et</li> <li>(e) la Garantie du Garant cesse d'être légale, valide et contraignante et applicable conformément à ses conditions ou le Garant conteste ou rejette la validité de sa Garantie.</li> </ul> <p><b>Assemblées</b></p> <p>Les conditions des Obligations contiennent des dispositions de convocation d'assemblées des actionnaires de ces Obligations afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts de façon générale. Ces dispositions permettent à des majorités définies de lier tous les actionnaires, y compris les actionnaires qui n'ont ni assisté ni voté lors de l'assemblée en question et les actionnaires qui ont voté de façon contraire à la majorité.</p> <p><b>Droit applicable aux Obligations</b></p> <p>Droit anglais.</p> <p><b>Droit applicable à la Garantie</b></p> <p>Droit suisse.</p>

Élément	Titre	
C.9	<b>Intérêt/ Remboursement</b>	<p><b>Intérêt</b> Les Obligations portent des intérêts à partir de leur date d'émission au taux fixe de 3,125 pour cent par an. Le rendement des Obligations est de 3,192 pour cent par an. Les Intérêts seront payés une fois par an à terme échu le 22 mars de chaque année, jusqu'à la Date d'échéance comprise. Le premier versement d'intérêts aura lieu le 22 mars 2019.</p> <p><b>Remboursement</b> La Date d'Échéance des Obligations sera le 22 mars 2023. Sauf en cas d'achat et d'une annulation ou d'un remboursement anticipé, les Obligations seront remboursées à la Date d'Échéance au pair. Les Obligations peuvent être remboursées de façon anticipée pour des raisons fiscales ou un changement de contrôle de l'Émetteur.</p> <p><b>Représentants des détenteurs</b> Aucun fiduciaire n'a été désigné pour agir en tant que fiduciaire des détenteurs des Obligations. Les Obligations enregistrées émises par NHI sont émises sous réserve, et avec le bénéfice d'un contrat d'agence amendé et mis à jour conclu entre NHI, Citigroup Global Markets Deutschland AG en tant qu'agent de registre et de transfert et Citibank, N.A., filiale londonienne en tant qu'agent de transfert et agent payeur.</p>
C.10	<b>Composant dérivé</b>	Sans objet : les Obligations ne sont pas des instruments dérivés.
C.11	<b>Cotation/ Distribution</b>	<p><b>Cotation</b> Une demande d'admission pour les Obligations sera faite par l'Émetteur (ou pour son compte) afin qu'elles soient admises à la Liste Officielle de l'autorité boursière du Royaume-Uni (UK Listing Authority) et admises à la négociation sur le marché réglementé du London Stock Exchange.</p> <p><b>Distribution</b> Les Obligations peuvent être proposées au public en Autriche, Belgique, Allemagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni pendant la Période d'Offre.</p>

#### Section D – Risques

Élément	Titre	
D.2	<b>Risques principaux qui sont spécifiques à l'Émetteur et au Garant</b>	<p>Les risques principaux concernant l'Émetteur et le Garant sont indiqués ci-dessous :</p> <p>(a) le Groupe est vulnérable aux atteintes de la marque. Un quelconque évènement majeur déclenché par un problème sérieux de sécurité alimentaire ou par un autre problème sérieux de conformité pourrait avoir un impact négatif sur la réputation ou l'image de marque du Groupe qui peut avoir pour conséquence la perte du revenu associé aux marques touchées et des coûts plus élevés pour trouver une solution à ces circonstances, y compris ceux associés à des rappels de produits ;</p> <p>(b) la réussite du Groupe dépend en partie de l'anticipation des goûts et des habitudes alimentaires des consommateurs et d'une offre de produits qui correspondent à leurs préférences. Les ventes ou marges du Groupe peuvent être affectées défavorablement de manière importante par la concurrence ou l'incapacité à réagir à des changements rapides dans les préférences des consommateurs ou à offrir des produits attractifs de haute qualité ;</p> <p>(c) les affaires du Groupe sont soumises à un certain caractère saisonnier et des conditions météorologiques défavorables peuvent avoir un impact sur les ventes ;</p> <p>(d) le secteur alimentaire, y compris le Groupe, fait face au défi mondial de l'obésité en augmentation rapide ;</p> <p>(e) le Groupe dépend d'un approvisionnement durable d'un nombre de matières premières, de matériel d'emballage et de services. S'approvisionner dans le monde entier en matières premières expose le Groupe aux variations de prix et aux incertitudes d'approvisionnement qui sont soumis à des facteurs tels que la volatilité des prix du marché des matières premières, les variations des devises, les changements de programmes agricoles gouvernementaux, les conditions de récolte et météorologiques, les maladies affectant les cultures, les rendements des cultures, les cultures alternatives et les valeurs des produits dérivés. Les variations des prix de la matière de base sous-jacente peuvent avoir pour conséquence des augmentations inattendues des coûts des matières premières et de l'emballage et le Groupe peut être dans l'incapacité de refléter entièrement ces augmentations en augmentant les prix sans souffrir de volumes, revenus et revenu d'exploitation réduits ;</p>

Élément	Titre	
		<p>(f) la contamination accidentelle ou malveillante de matières premières ou de produits dans la chaîne d'approvisionnement peut avoir pour conséquence la perte de produits, un retard d'approvisionnement, la perte de parts de marché, des coûts financiers et des conséquences négatives sur la santé des consommateurs ou une perte de réputation ;</p> <p>(g) le Groupe dépend d'un(e) fabrication/approvisionnement durable de produits finis pour toutes les catégories de produits. Les installations de fabrication du Groupe peuvent être perturbées pour des raisons dépassant le contrôle du Groupe qui peuvent inclure des risques naturels ou extrêmes, des incendies, des fournitures de matériels ou de services, des défaillances des systèmes, des actions de la main d'œuvre, une instabilité politique, des problèmes environnementaux ou des maladies contagieuses. Un événement majeur touchant une des usines essentielles du Groupe, un fournisseur important, un sous-traitant, un co-packer et/ou une installation d'entreposage peut potentiellement mener à une rupture d'approvisionnement et affecter les résultats financiers du Groupe ;</p> <p>(h) la sécurité, l'instabilité politique, le juridique et le régulateur, le fiscal, le macroéconomique, le commerce extérieur, le travail, les risques liés à l'infrastructure et/ou événements tels que les maladies contagieuses peuvent aussi affecter la capacité du Groupe à fonctionner et peuvent mener à une rupture d'approvisionnement et affecter les résultats financiers du Groupe ; et</p> <p>(i) le Groupe émet une dette à terme pour lever des fonds et dépend d'un large accès aux marchés du capital et aux investisseurs. Les variations de la demande d'instruments de dette à terme sur les marchés du capital pourront limiter la capacité du Groupe à financer ses opérations. Le Garant dépend aussi de la volonté des banques de fournir le type de lignes de crédit ou de prêts qui sont utilisés par le Groupe.</p>
<b>D.3</b>	<b>Principaux risques spécifiques aux Obligations</b>	<p>Il existe aussi des risques associés aux Obligations comme un ensemble de risques concernant la structure des Obligations, les risques du marché et les risques relatifs aux Obligations, en incluant généralement :</p> <p>(i) les changements des principaux taux d'intérêt du marché pourront affecter la valeur des Obligations qui portent des intérêts à un taux fixe ;</p> <p>(ii) les Obligations peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé qui peut limiter la valeur du marché des Obligations et un investisseur peut ne pas être capable de réinvestir de produit du remboursement d'une façon qui lui permette d'obtenir un rendement réel similaire ;</p> <p>(iii) les Conditions Générales des Obligations peuvent être modifiées sans le consentement de tous les investisseurs dans certaines circonstances ;</p> <p>(iv) le détenteur des Obligations peut ne pas recevoir le paiement de la totalité des montants dus en ce qui concerne les Obligations suite à des montants qui sont retenus par l'Émetteur afin de respecter le droit applicable ;</p> <p>(v) les investisseurs sont exposés au risque des modifications du droit ou de la réglementation affectant la valeur de leurs Obligations ;</p> <p>(vi) la valeur de l'investissement d'un investisseur peut être affectée de façon négative par les variations des taux de change lorsque les Obligations ne sont pas libellées dans la devise de l'investisseur ;</p> <p>(vii) il peut n'y avoir aucun marché secondaire ou un marché secondaire limité pour les Obligations ; et</p> <p>(viii) toute notation de crédit attribuée aux Obligations peut ne pas refléter correctement tous les risques associés à un investissement dans les Obligations.</p>

### Section E – Offre

Élément	Titre	
<b>E.2b</b>	<b>Raisons de l'offre et utilisation du produit</b>	<p>Le produit net de l'émission des Obligations sera utilisé par l'Émetteur pour les besoins généraux de la société. En outre, le produit net de chaque émission d'Obligations sera utilisé par l'Émetteur en dehors de la Suisse à moins que l'utilisation du produit en Suisse soit autorisée par les lois fiscales suisses en vigueur à tout moment sans que les paiements ayant trait à ces Obligations ne deviennent soumis à une retenue ou à une déduction pour une imposition suisse à la source résultant d'une telle utilisation du produit en Suisse.</p>

Élément	Titre	
E.3	<p><b>Conditions Générales de l'offre</b></p> <p><i>Période d'Offre:</i></p> <p><i>Prix d'Émission/ Prix d'Offre :</i></p> <p><i>Conditions auxquelles l'Offre est soumise :</i></p> <p><i>Description de la procédure de demande :</i></p> <p><i>Description de la possibilité de réduire les souscriptions et la façon de remboursement du montant excédentaire payé par les demandeurs :</i></p> <p><i>Informations relatives au montant maximum/ minimum de la demande (en nombre d'Obligations ou montant total à investir) :</i></p> <p><i>Méthode et limites de temps de règlement des Obligations et de livraison des Obligations :</i></p> <p><i>Façon et date selon lesquelles les résultats de l'offre sont rendus publics :</i></p>	<p>Les Obligations peuvent être proposées au public lors d'une Offre Publique en Autriche, Belgique, Allemagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas, et au Royaume-Uni.</p> <p>Un investisseur ayant l'intention d'acheter ou achetant des Obligations à un Offrant Autorisé le fera, et les offres et ventes d'Obligations à un investisseur par cet Offrant Autorisé seront réalisées conformément aux conditions et autres accords existants entre cet Offrant Autorisé et cet investisseur, y compris en matière de prix, attributions, frais et accords de règlement.</p> <p>A partir de, et après la date de publication des Conditions Finales étant du 9 avril 2018 au 11 avril 2018.</p> <p>Le prix d'émission des Obligations est de 99,695 pour cent de leur montant nominal majoré des intérêts de USD 82.465,28 courus durant 19 jours concernant la période allant de, et comprenant, le 22 mars 2018 jusqu'à, mais excluant, le 11 avril 2018.</p> <p>Les offres des Obligations sont soumises à la condition de leur émission et sont soumises aux conditions telles que décrites dans la Lettre de confirmation d'Opérateur du 9 avril 2018. Entre l'Opérateur et ses clients (y compris les Placers) ou entre les Placers et leurs clients, les offres d'Obligations sont en outre soumises aux conditions telles qui peuvent être agréées entre eux et/ou telles que spécifiées dans les accords en place entre eux.</p> <p>Un potentiel Détenteur des Obligations achètera les Obligations conformément aux accords en place entre l'Opérateur et ses clients ou entre le Placer correspondant et ses clients et se rapportant à l'achat de titres en général. Les Détenteurs des Obligations (autre que l'Opérateur) ne concluront aucun accord contractuel direct avec l'Émetteur en relation avec l'offre ou l'achat des Obligations.</p> <p>Sans objet</p> <p>Il n'y a pas de critère prédéterminé de répartition. L'Opérateur et les Placers adopteront des critères de répartition et/ou d'application en conformité avec les pratiques de marché ordinaires et le droit et règles applicables et/ou autrement agréés entre eux.</p> <p>Les Obligations seront vendues par l'Émetteur à l'Opérateur suivant le principe de livraison contre paiement à la Date d'Emission. Les potentiels Détenteurs des Obligations seront avertis par l'Opérateur ou Placer correspondant de leur attribution des Obligations et de l'accord de règlement y relatif.</p> <p>Sans objet</p>

Élément	Titre	
	<p><i>Procédure d'exercice d'un droit de préemption, caractère négociable des droits de souscription et traitement des droits de souscription non exercés :</i></p> <p><i>Si des tranches ont été réservées pour certains pays :</i></p> <p><i>Procédure de notification des demandeurs du montant attribué et indication si la négociation peut commencer avant la notification :</i></p> <p><i>Montant des dépenses et taxes spécifiquement appliquées au souscripteur ou acheteur :</i></p> <p><i>Nom(s) et adresse(s), dans la mesure où ils sont connus de l'Émetteur, des placers dans les différents pays où l'offre a lieu :</i></p> <p><i>Catégories des investisseurs potentiels auxquels les Obligations sont proposées :</i></p>	<p>Sans objet</p> <p>Sans objet</p> <p>Les potentiels Détenteurs des Obligations seront avertis par l'Opérateur ou Placer correspondant conformément aux accords en place entre l'Opérateur ou le Placer et leurs clients. Toutes les opérations sur les Obligations se dérouleront sous la responsabilité des potentiels Détenteurs d'Obligations.</p> <p>Sans objet</p> <p>Aucun connu de l'Émetteur.</p> <p>Les Obligations peuvent être proposées au public par l'Opérateur et les Placers dans une Offre Publique en Autriche, en Belgique, en Allemagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni pendant la Période d'Offre.</p>
<b>E.4</b>	<i>Intérêt des personnes physiques et morales impliquées dans l'émission/l'offre</i>	L'Opérateur percevra des commissions cumulées égales à 0,21 pour cent du montant nominal des Obligations. L'Opérateur et ses filiales peuvent aussi s'être engagés, et peuvent à l'avenir s'engager, dans des transactions bancaires d'investissement et/ou des transactions bancaires commerciales, et peuvent assurer d'autres services pour l'Émetteur, le Garant et leurs filiales dans le cadre de leurs activités habituelles.
<b>E.7</b>	<i>Dépenses facturées à l'investisseur par l'Émetteur ou un offrant</i>	Sans objet. Aucuns frais ne sont facturés par l'Émetteur aux investisseurs acquérant auprès des Offrants Autorisés en lien avec l'émission d'Obligations.